

# La situation en Tunisie

Sources : <https://fresques.ina.fr/independances/parcours/0011/la-fin-du-protectorat-francais-en-tunisie-et-au-maroc.html> ; <https://www.cairn.info/les-100-portes-du-maghreb--9782708234345-page-235.htm> ; [https://www.herodote.net/20\\_mars\\_1956-evenement-19560320.php](https://www.herodote.net/20_mars_1956-evenement-19560320.php) ; <https://savoirs.rfi.fr/fr/comprendre-enrichir/histoire/tunisie-reperes-chronologiques> ; <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/tunisie/relations-bilaterales/> ; <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/tunisie/presentation-de-la-tunisie/> ; <https://savoirs.rfi.fr/fr/comprendre-enrichir/histoire/14-janvier-2011-lere-ben-ali-sacheve-en-tunisie>

# Aux origines ...

- Fin XIXe siècle : la Tunisie est un beylicat autonome de l'empire ottoman qui avait connu une modernisation sans équivalent dans le monde arabe, le premier pays musulman à abolir l'esclavage et à se doter d'une Constitution
- 12 mai 1881 : par les traités du Bardo et de la Marsa, la Tunisie rejoint l'empire français avec le statut de protectorat à cause de l'endettement du bey – à l'origine, un régime d'administration indirecte où le pays conserve ses institutions et son bey (dynastie des Husseinites)
- 1934 : le parti Néo-Destour, parti indépendantiste radical, est fondé par Habib Bourguiba
- Août 1942 : le durcissement de la politique coloniale sous Vichy et l'aggravation des conditions économiques attisent le mécontentement des populations – des mouvements nationalistes profitent de l'affaiblissement de la puissance coloniale française pour formuler leurs revendications
- Novembre 1942 : la Tunisie est occupée par la *Wehrmacht* en réplique au débarquement anglo-saxon en Afrique du Nord mais les Allemands doivent évacuer le pays dès le 13 mai 1943

# Vers l'indépendance de la Tunisie

- 1942-1943 : Moncef Bey devient le souverain du protectorat – il rompt avec la tradition de servilité et de docilité qui a caractérisé ses prédécesseurs pour obtenir des réformes, tout en multipliant les critiques publiques à l'égard de l'administration coloniale ; les nationalistes tunisiens l'appellent le « roi nationaliste et réformiste », mais aussi le « roi martyr » en raison de sa destitution en mai 1943 et de sa déportation décidées par la France, à la laquelle fait suite le gouvernement très impopulaire de Lamine
- 27 mars 1944 : le général de Gaulle rétablit par décret l'ancien protectorat
- 1945 : à l'issue de la Seconde guerre mondiale, le nouveau résident général, Charles Mast, doit reconstruire un pays dévasté par la guerre et raffermir l'autorité de la France – un pays à la croissance démographique importante, mais les améliorations en termes de santé et d'alimentation pour la population européenne en Tunisie contrastent avec la paupérisation des familles musulmanes : l'exode rural draine dans les villes une population déracinée et dans ces grandes villes, les habitants musulmans dominant très largement en nombre les habitants européens
- 1950 : M'hamed Chenik devient Premier ministre avec pour objectif de négocier la marche de la Tunisie vers l'autonomie interne
- 15 décembre 1951 : dans une note, le gouvernement français reconnaît le « caractère définitif du lien » unissant la France et la Tunisie, enterrant le processus de l'autonomie et sans réformes

# Vers l'indépendance de la Tunisie

- 13 janvier 1952 : le résident général Jean de Hauteclocque arrive en Tunisie – il s'illustre par son action brutale, les principaux responsables néo-destouriens sont emprisonnés, déportés ou en exil, et le pays traverse une période de violence
- Avril 1952 : le gouvernement français fait pression sur Lamine Bey afin de faire renvoyer le Premier ministre M'hamed Chenik, qui a déposé une plainte à l'ONU – Chenik est remplacé par Salaheddine Baccouche
- 31 juillet 1954 : le président du Conseil français Pierre Mendès France se rend à Tunis et, par son « discours de Carthage », il reconnaît l'autonomie interne de la Tunisie, premier pas vers l'indépendance, suite à une période de violence interne entre colons et population locale
- Septembre 1954 : le parti Néo-Destour s'assure une majorité écrasante aux élections – Habib Bourguiba devient le chef du gouvernement
- 20 mars 1956 : la France met fin à son protectorat sur la Tunisie, suite aux revendications menées par le parti Néo-Destour et par Bourguiba – au même moment, l'opposition de Salah Ben Youssef, secrétaire général du Néo-Destour mais opposé à Bourguiba, se développe dans le sud du pays
- 25 juillet 1957 : Habib Bourguiba abolit le beylicat, il proclame la République et il est élu président de la République tunisienne par l'Assemblée constituante

# La fin du protectorat français et ses conséquences

- 13 février 1958 : lors de la guerre d'Algérie, l'aviation française bombarde une base arrière du FLN (Front de Libération nationale) à Sakiet, en Tunisie – une grave tension internationale et des combats entre soldats tunisiens et français vont conduire au retour au pouvoir du général de Gaulle
- 1er juin 1959 : adoption de la Constitution qui instaure un régime présidentiel
- 19-23 juillet 1963 : Bourguiba obtient de la France qu'elle renonce à sa base militaire de Bizerte, au nord de Tunis, après de graves affrontements entre l'armée française et la population locale
- Août 1963 : assassinat à Francfort de Salah Ben Yousef et instauration d'un régime de parti unique
- 19 octobre 1964 : nationalisation des terres coloniales et mise en place d'une économie planifiée adoptant le socialisme comme doctrine
- Dès 1969 : Bourguiba revient à un libéralisme modéré et se rapproche du camp occidental et pro-américain dans la guerre froide ; il poursuit l'effort d'éducation déjà engagé sous le protectorat, qui fait de la jeunesse tunisienne la mieux formée du Maghreb ; il engage le pays dans une voie laïque modérée inspirée de Kemal Atatürk en proscrivant la polygamie, le voile et la répudiation ; il instaure un code civil en remplacement du code coranique et il dispense du jeûne du Ramadan

# De l'indépendance au printemps arabe tunisien

- 3 novembre 1974 : réélection de Bourguiba à la présidence et modification de la Constitution par le chef de l'État, qui se fait proclamer président à vie par l'Assemblée nationale
- 1er novembre 1981 : ouverture pluraliste du régime, avec le Parti communiste, et émergence du Mouvement de la tendance islamique (MTI) – suite aux premières élections législatives pluralistes depuis l'indépendance et face à la crainte d'une victoire de l'opposition, le président Bourguiba fait arrêter et condamner les principaux dirigeants du MTI
- Août 1982 : installation à Tunis du siège de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP)
- 27 décembre 1983 – 6 janvier 1984 : « émeutes du pain » à travers le pays pour protester contre l'augmentation du prix des céréales et du pain – le gouvernement décrète l'état d'urgence mais l'augmentation des prix est annulée
- 2 octobre 1987 : devenu secrétaire d'État à la Sécurité nationale suite aux émeutes de janvier 1984, puis ministre de l'Intérieur depuis 1986, le général Zine El-Abidine Ben Ali est nommé Premier ministre

# De l'indépendance au printemps arabe tunisien

- 7 novembre 1987 : déposition pour des raisons médicales de Habib Bourguiba par Ben Ali, son successeur
- 7 novembre 1988 : signature du Pacte national entre le pouvoir et les principales forces politiques à l'exception des islamistes
- Janvier-février 1989 : renaissance de l'islamisme avec le Parti islamiste MTI, qui demande sa légalisation, mais qui lui est refusée
- 2 avril 1989 : les élections présidentielles, truquées, sont remportées par Zine Abidine Ben Ali, candidat unique, élu président de la République avec 99,27 % des voix, ensuite réélu en 1992 et en 1999
- 26 mai 2002 : adoption d'un référendum constitutionnel qui supprime la limite du nombre de mandats présidentiels – Ben Ali sera réélu pour deux autres mandats consécutifs en 2004 et 2009

# De l'indépendance au printemps arabe tunisien

- 17 décembre 2010 : début d'un mouvement protestataire, suite à l'immolation par le feu à Sidi Bouzid, dans le centre-ouest du pays, d'un jeune diplômé au chômage, Mohamed Bouazizi
- 5 janvier 2011 : à l'annonce du décès de Mohamed Bouazizi, la vague de protestations s'étend à l'ensemble du pays – les manifestations, d'abord contre le chômage puis contre le régime, se répandent dans le pays
- 14 janvier 2011 : accusé entre autres de corruption et de violations des droits humains, confronté à de milliers de manifestants qui se rassemblent à Tunis et en province aux cris de « Ben Ali dehors », le président tunisien prend la fuite pour se réfugier en Arabie saoudite – le premier dirigeant d'un pays arabe à quitter son pays sous la pression de la rue
- 23 octobre 2011 : les premières élections libres ayant pour but de définir la composition de l'Assemblée constituante – le parti islamiste Ennahda en obtient la majorité
- 26 janvier 2014 : une nouvelle Constitution voit le jour, établissant un régime semi-présidentiel où le président, élu pour cinq ans au suffrage universel, conserve des pouvoirs en matière de politique étrangère, de défense et de sécurité intérieure



# Vers un retour à la démocratie

- 26 octobre 2014 : les élections législatives sont remportées par Nidaa Tounes, parti laïc fondé en 2012 par le président Béji Caïd Essebsi
- 23 novembre et 21 décembre 2014 : les premières élections présidentielles ont lieu et Béji Caïd Essebsi sort vainqueur
- 6 mai 2018 : les premières élections municipales démocratiques ont lieu
- 25 juillet 2019 : après un grave malaise le 27 juin 2019, le président Béji Caïd Essebsi décède à Tunis – conformément à la constitution, le président de l'Assemblée des représentants du peuple, Mohamed Ennaceur, effectue l'intérim du chef de l'État
- 23 octobre 2019 : Kais Saïed, universitaire indépendant, est élu président de la République tunisienne face à son adversaire, Nabil Karoui
- 6 octobre 2019 : les élections législatives voient la victoire d'Ennahda, parti islamiste historique, devenu la première force politique à l'Assemblée des représentants du peuple
- 1<sup>er</sup> janvier 2020 : la Tunisie entre au Conseil de sécurité en tant que membre non-permanent (jusqu'au 31 décembre 2021)
- Février 2020 : après l'échec du candidat proposé par Ennahda à obtenir la confiance d'une majorité de députés, Elyes Fakhfakh devient chef de gouvernement, mais il démissionne en juin 2020 après avoir été accusé de conflit d'intérêt et il est remplacé par Hichem Mechichi

# Vers un retour à la démocratie

- Été 2020 : la situation économique tunisienne, déjà tendue, est fragilisée par les conséquences économiques de la crise du Covid-19
- 25 juillet 2020 : après plusieurs mois de conflit avec le président de la République, Hichem Mechichi est destitué
- 30 décembre 2020 : le président Kaïs Saïed se dit en faveur d'un dialogue national afin de trouver des solutions à la situation difficile dans le pays
- Janvier 2021 : à cause de la crise économique et sanitaire, plusieurs centaines de jeunes Tunisiens manifestent leur mécontentement au cours de manifestations nocturnes
- 25 juillet 2021 : le président Saïed invoque l'article 80 de la Constitution pour proclamer l'état d'exception – il peut bénéficier de pouvoirs élargis : il suspend l'Assemblée des représentants du peuple et limoge le chef de gouvernement
- 22 septembre 2021 : le président Saïed publie un décret déclinant des mesures exceptionnelles réorganisant les pouvoirs exécutifs et législatifs et il annonce vouloir engager une réforme de la Constitution tunisienne
- 29 septembre 2021 : le président Saïed désigne Mme Najla Bouden comme cheffe de gouvernement ; le reste du gouvernement est nommé le 11 octobre

# La Tunisie face au monde arabe

- Novembre 2020 : la Tunisie accueille la première session du Forum de dialogue politique libyen – la crise libyenne constitue la première source de préoccupation des autorités tunisiennes, qui adoptent une position de stricte neutralité dans le dossier libyen, tout en apportant un soutien au gouvernement d'entente nationale
- L'Algérie est le principal partenaire de la Tunisie au Maghreb : les deux pays partagent des objectifs communs, en particulier en matière de lutte contre le terrorisme
- La diplomatie tunisienne s'efforce de conforter les relations du pays avec les États arabes du Golfe dont l'aide financière a traditionnellement contribué au développement du pays
- En Syrie, la Tunisie est favorable à une solution politique crédible et durable – les autorités tunisiennes sont opposées à toute intervention militaire étrangère

# La Tunisie face à l'UE : un partenariat privilégié

- 1995 : la Tunisie est le premier pays méditerranéen à signer un accord d'association avec l'Union européenne
- 1<sup>er</sup> janvier 2008 : la Tunisie devient le premier pays de la rive sud à intégrer la zone de libre-échange pour les produits industriels avec l'Union européenne
- 3 mars 2014 : l'Union européenne et la Tunisie signent un partenariat pour la mobilité
- La Tunisie est le principal partenaire économique de l'UE – 80 % de ses échanges commerciaux
- La Tunisie constitue l'un des premiers bénéficiaires de l'aide européenne et bénéficie d'ambitieux programmes d'accompagnement
- Suite à la crise de la Covid-19, le besoin de financement de la Tunisie s'est accru – elle a bénéficié d'une aide financière du FMI, de l'Union européenne et de la Banque mondiale, plus des disponibilités d'aides de plusieurs pays, dont la France, l'Italie et le Qatar